



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-108568>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-108568

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-108475

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Manche

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22500502400081

Ville : Saint-Lo

Code postal : 50050

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement de la zone technique du port de Port-Bail-sur-Mer

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation est organisée en application de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique selon une procédure adaptée avec négociation éventuelle. La consultation a pour objet les travaux d'aménagement de la zone technique du port de Port-Bail-sur-Mer comprenant la réalisation d'une aire de carénage et la réfection de la totalité de la zone technique. À titre indicatif les prestations commenceront en décembre 2025. Période de préparation : 5 semaines Exécution des travaux : 9 semaines Le taux de l'avance est fixé à 30 % du montant initial toutes taxes comprises du marché

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Renseignements complémentaires, Après la mention : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée., Ajouter : Le Département de la Manche, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé d'inclure dans ce marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique, en application de l'article L. 2112-2

du code de la commande publique. Le titulaire s'engage à réaliser, sur la durée du marché, un minimum de 70 heures d'insertion

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/10/2025